



Communiqué de presse

Une collaboration internationale sur les étiages de la Meuse

Bilzen, le 13 décembre 2019

L'Assemblée plénière annuelle, organe décisionnel de la Commission Internationale de la Meuse (CIM) s'est tenue le vendredi 13 décembre 2019 à Bilzen (Flandre).

Des étiages sévères et de longue durée ont affecté la Meuse en 2018 et 2019. Ils ont concerné toutes les parties contractantes et nécessiteront une attention particulière également en 2020.

Surveillance des étiages

Les sécheresses de 2018 et 2019 confirment l'importance des étiages dans le contexte du changement climatique pour le bassin de la Meuse. L'échange d'informations hydrologiques entre les Etats et Régions de la CIM est un instrument indispensable pour la gestion. Les résultats du suivi commun des étiages seront mis à disposition du grand public à l'avenir. Le suivi coordonné de l'évolution de la température de la Meuse en relation avec le changement climatique est à l'étude.

Un plan d'approche des situations d'étiages exceptionnels est en cours de finalisation, sa diffusion aura lieu au cours de l'année 2020.

Nouvel Observateur

Sportvisserij Nederland a été reconnu en tant que nouvel observateur au sein de la Commission internationale de la Meuse. Ses représentants participeront aux groupes de travail de la CIM et enrichiront les discussions de leur expérience et de leurs connaissances.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter la

Commission internationale de la Meuse (CIM)

Jean-Noël Pansera

GSM : +32-479294912

secr@meuse-maas.be

La CIM en bref

Les Etats et Régions du bassin de la Meuse, à savoir la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et le Luxembourg ainsi que les Régions wallonne, flamande et la Région de

Bruxelles-Capitale, coopèrent au sein de la Commission Internationale de la Meuse (CIM). La coopération se base sur un traité international : l'Accord de Gand de 2002.

L'objectif de l'accord est d'arriver à une gestion durable et intégrée du district hydrographique international de la Meuse.

La Commission de la Meuse dispose d'un secrétariat, établi à Liège (Belgique).

Vous trouverez de plus amples informations concernant la CIM sur le site web de la Commission <http://www.meuse-maas.be>